

SAMEDI, 27 avril 1878.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Young fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. Young informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en le dit comité.

M, l'Orateur informe la Chambre que le Greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant les personnes emprisonnées à défaut de fournir des cautions de garder la paix," sans amendement.

Et aussi, un autre message, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Express et de Transport d'Ontario," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures moins cinq minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Samedi, 27 avril 1878.

PRIÈRES.

M. Young, du comité permanent des comptes publics, présente à la Chambre l'enquête faite relativement aux irrégularités qu'on prétend avoir été commises dans l'octroi des contrats du gouvernement à *Winnipeg*, avec tous les télégrammes échangés entre le comité et les différents témoins assignés, comme étant le troisième rapport du dit comité. (*Voir appendice No. 1.*)

M. Ross (*Middlesex*), du comité chargé de la surveillance du compte-rendu officiel de débats de la Chambre durant la présente session, présente à la Chambre le second rapport du dit comité, lequel est lu, comme suit :

" En raison de difficultés qui se présentent au dernier moment, le comité se trouvant dans l'impossibilité de mûrir un plan pour la préparation du compte-rendu officiel des débats pendant la prochaine session, recommande respectueusement que Son Honneur l'Orateur soit chargé de faire, pendant les vacances, les arrangements qu'il jugera à propos pour qu'il soit pris des notes officielles des débats en attendant que la Chambre puisse adopter des mesures à ce sujet.

M. Langevin propose, secondé par M. White (*Hastings*), que la Chambre s'ajourne immédiatement, et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-trois mille cent dollars soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des édifices publics à *Ottawa*, et